

sia

# NE.SIA – INFO N°46

PUBLICATION ANNUELLE DE LA SECTION NE  
ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MAI 2023  
LE COMITÉ DE SECTION 2022

## 1. Table des matières

2.	Ordre du jour de l'assemblée générale.....	- 3 -
3.	Procès-verbal de l'assemblée générale du 07 avril 2022.....	- 4 -
4.	Rapport du Président.....	- 7 -
4.1	Message du Président.....	- 7 -
4.2	Synthèse des activités 2022.....	- 7 -
4.3	Communication et relations publiques.....	- 8 -
4.4	Objectifs 2023- 2024.....	- 8 -
5.	Administration.....	- 9 -
5.1	Comptabilité.....	- 9 -
5.1.1	Comptes 2022 - Pertes et Profits.....	- 9 -
5.1.2	Comptes 2022 - Bilan.....	- 10 -
5.1.3	Comptes 2022 – détails transitoires au bilan final du 31.12.21 et évolution capital.....	- 11 -
5.1.4	Rapport des vérificateurs.....	- 12 -
5.2	Budget et cotisation 2023.....	- 13 -
5.2.1	Budget 2022 comparé aux comptes et budget 2022.....	- 13 -
5.2.2	Cotisations 2022.....	- 14 -
5.3	Gestion des membres.....	- 15 -
6.	Coordination NE.SIA.....	- 16 -
6.1	Assemblée des délégués.....	- 16 -
6.2	Coordination romande.....	- 18 -
7.	Consultations et conseils techniques.....	- 18 -
7.1	Observatoire des marchés publics romands.....	- 18 -
7.2	SAT – tables rondes.....	- 22 -
7.3	Permanence juridique.....	- 22 -
7.4	Révision de l'ordonnance sur la formation des dessinateurs/trices CFC (Plavenir).....	- 22 -
8.	Communications et relations publiques.....	- 25 -
8.1	Synergie gAn - SIA.....	- 25 -
8.2	Journées SIA – visites architecturales.....	- 26 -
8.3	DRA – distinction romande d'architecture.....	- 26 -
8.4	Capacité et Forum des métiers.....	- 27 -
8.5	Séminaires et conférences.....	- 28 -
8.6	Présentation des professions SIA aux écoles.....	- 29 -
8.7	Prix et récompenses.....	- 29 -
8.8	Afterworks.....	- 29 -

8.9	Site internet.....	- 29 -
9.	Organe de la section.....	- 30 -
9.1	Statuts .....	- 30 -
9.2	Nomination comité et délégués de section .....	- 31 -
10.	Mémorandum des assemblées et membres comité NE.SIA.....	- 33 -
10.1	Mémorandum des assemblées NE.SIA.....	- 33 -
10.2	Mémorandum des membres comité NE.SIA.....	- 34 -

## **2. Ordre du jour de l'assemblée générale**

- A - Ouverture de l'assemblée générale du 11 mai 2023, mots de bienvenue
- B - Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 avril 2022
- C - Message du Président
- D - Message du comité central de la SIA
- E - Approbation comptes et rapport des vérificateurs 2022
- F - Approbation budget 2023
- G - Résumé des activités de la section
- H - Elections statutaires
- I - Divers et objectifs 2023-2024

Les points 3, 6, 7, 8 de la table des matières sont traités complètement dans le SIA-Info n° 46. Ils ne seront pas abordés de façon détaillée lors de l'assemblée, sauf à la demande expresse d'un membre ou de l'assemblée. Les points 3, 5 et 9 de la table des matières sont soumis au vote de l'assemblée pour adoption et repris dans l'ordre du jour aux points B, E et H. Les personnes souhaitant obtenir un exemplaire papier du SIA-info en vue de l'assemblée générale sont priées de le requérir par courriel au plus tard d'ici le 10 mai 2023.

### 3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 07 avril 2022

#### I. Ouverture de l'assemblée générale

Ouverture de séance par le Président de comité en cette fin de journée pluvieuse, bien à l'abri dans la galerie de sécurité routière du tunnel de Ligerz. Début d'assemblée 17h40.

#### II. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juillet 2021

Le procès-verbal est accepté par l'ensemble des membres présents. Son auteur est remercié.

#### III. Message du Président

Le Président, Gilles Batista, ouvre la séance et salue l'assemblée. Le message du Président et le rapport d'activités se trouve résumé dans le SIA-Info N°45. Le Président remercie tous ceux qui se sont engagés en faveur de la SIA en 2021 et profite de l'occasion pour remercier Monsieur Guiseppe Martino et Madame Anna Hohler de leur présence. Un mot tout particulier pour Monsieur Paillard chargé de sécurité du centre d'entretien cantonal et Monsieur Neukom ancien chef de projet pour cet ouvrage et qui ont eu l'amabilité de nous recevoir et nous faire visiter les lieux. Le Président s'attarde sur différents sujets qui ont ponctué l'exercice 2021 et met en avant la validation récente par le Grand conseil d'un plan d'investissement visant à dynamiser le Canton via des participations à hauteur de 114 millions. En rappelant les 160 ans de section en 2022 et les prochains événements, le Président termine sur l'élection de M. P. Dransfeld à la Présidence, de la SIA centrale.

#### IV. Approbation comptes 2021 et rapport des vérificateurs

Hyacinthe Litzler présente succinctement les comptes 2021, qui figurent de façon détaillée dans le SIA-Info N°45. Sur l'exercice 2021, la NE.SIA réalise un bénéfice de CHF 12'660.00.- contre une perte de CHF 4'820.- au budget (accepté lors de l'assemblée précédente). L'année 2021 a été marquée par les restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid 19 qui ont réduit nos activités.

Rachel Nenavoh et Laurent Demarta (vérificateurs des comptes 2021), ont contrôlé ces comptes et ont remis leur rapport qui atteste que les comptes sont parfaitement tenus, et propose à l'assemblée d'accepter les comptes de l'exercice 2021.

Il est proposé à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au comité avec remerciements au caissier, ce qui est accepté à l'unanimité.

#### V. Budget 2021 et cotisations

Hyacinthe Litzler présente le budget publié dans le SIA-Info 45 qui prévoit une perte de CHF 17'120.-.

Pour 2022, La NE.SIA souhaite reprendre l'organisation d'événements et de manifestations mises de côté durant ces dernières années marquées par les restrictions sanitaires, avec notamment la tenue de l'exposition Dangers Naturels prévues à la fin août. En conséquence, le budget 2022 prévoit un déficit de 17'120.- Les bénéfices successifs accumulés les années précédente compensent ces dépenses et sont ainsi réinvestis dans les activités qui seront proposées cette année par la section. L'assemblée discute ouvertement du budget alloué aux événements et expositions et le caissier complète sa présentation en évoquant la recherche d'apports annexes ; travail bénévole et éventuels sponsors. Un soutien ponctuel est également évoqué par un représentant d'une commune du haut du Canton, celui-ci en est remercié et sera approché rapidement dans le cadre de l'exposition des Dangers Naturels. Le budget est maintenu et accepté à l'unanimité.

## **VI. Activités de la section**

Les principales activités de la section au cours de l'année écoulée sont relatées en détail dans le SIA-info N° 45. Le Président met en évidence les thèmes suivants ; coordination romande, OMPr, le guide du permis de construire, la permanence juridique, et le projet de révision des prestations et honoraires (RPH).

### **Consultations et conseils techniques durant l'année 2021**

- Observatoires des marchés publics romands
- SAT- tables rondes
- SAT- guide du permis de construire
- Permanence juridique
- Révision d'ordonnance CFC dessinateurs (Plavenir)
- Consultation normes SIA
- Consultation plan climat NE
- Projet de révision des prestations et honoraires

### **Communications et relations publiques durant l'année 2021**

- Journées SIA – visites architecturales
- DRA – distinction romande d'architecture
- Capa'cité et Forum des métiers
- Séminaires et conférences
- Présentation des professions SIA aux écoles
- Prix et récompenses
- Afterworks
- Site internet
- Relation avec les autres associations professionnelles
- NE.GPA – groupe des architectes

Malheureusement en mal de renouvellement le groupe a dû récemment s'interroger sur la pérennité de cette situation, en particulier à la suite de la démission de son président ad intérim, C. Aklin (non remplacé depuis de nombreuses années). Le groupement NE.GPA et son comité ont élaboré différentes propositions avant de valider la dissolution du groupe.

Le comité de section a pris acte avec regret de la démission de C. Aklin et profite de cette occasion pour le remercier chaleureusement pour ces années de collaboration active. Le comité déplore la dissolution du groupe des architectes sous sa forme et statuts actuels, mais l'accepte et remercie également le comité NE.GPA pour ses activités enrichissantes.

Aucune demande particulière n'étant formulée, les activités ne sont pas détaillées plus amplement.

## VII. Elections statutaires

Gilles Batista transmet le témoin au nouveau Président de section Giona Preisig. Et profite de son dernier instant de fonction pour remercier chaleureusement son comité pour ces années d'investissement et de partage. Ainsi, le comité de la section se compose désormais de :

Présidence : Giona Preisig

Vice-présidence : Poste à pourvoir

Caisse : Hyacinthe Litzler

Secrétariat : Frédéric Porret

Membres : Perrine Bedoy-Bourquin, Corinne Engel, Romain Sebrier, Gilles Batista.

Deux postes vacants sont à promouvoir pour remplacer Fabio Sicurella et Alexis Vienny.

Vérificateurs des comptes : Laurent Demarta et Alexis Vienny sont nommés pour la prochaine année.

L'assemblée accepte à l'unanimité ce renouvellement et remercie le comité et les vérificateurs pour le travail accompli.

## VIII. Objectifs 2022 et divers

La problématique du renouvellement du comité est abordé en parallèle de la recherche de nouveaux membres. Le comité comprend l'intervention et cherche à rassurer en assurant renforcer cette activité.

## IX. Clôture de l'AG 2021

La séance est levée après que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été traités. Les membres présents sont invités à poursuivre avec une visite de la galerie et un apéritif dinatoire. La séance est levée à 19h, après avoir remercié l'assemblée pour son attention.

Neuchâtel, le 07 avril 2022

Frédéric Porret

## **4. Rapport du Président**

### **4.1 Message du Président**

Chantier pour le percement de la galerie de sécurité du tunnel de la Clusette, sécurisation de la falaise des Granges pour la réalisation du portail ouest du tunnel du Locle, ou encore visite du chantier pour la reconstruction du Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, les visites proposées par la NE.SIA en 2022-23 synthétisent bien les défis à venir dans le Canton dans le domaine des ouvrages d'art avec des projets d'envergure comme le contournement de La Chaux-de-Fonds ou encore la ligne directe ferroviaire entre les deux principales villes du Canton. Les perspectives démographiques du canton pour les prochaines décennies prévoient une augmentation non-négligeable de la population neuchâteloise, ce qui engendrera des enjeux majeurs aux différentes échelles de l'architecture : de l'aménagement du territoire au bâtiment. La crise énergétique qui touche la Suisse de plein fouet et les objectifs du plan climat neuchâtelois mettent encore plus l'accélérateur sur l'assainissement énergétique des bâtiments ou la réalisation de projets d'approvisionnement en énergie. Les métiers SIA jouent et joueront un rôle clef, d'où l'importance de s'engager pour promouvoir la relève, tel que fait par la section NE.SIA en 2022 avec l'exposition « dangers naturels même pas peur » aux Anciens Abattoirs de La Chaux-de-Fonds où la participation au forum des métiers Capa'cité.

L'Arc Jurassien va connaître un développement important ces prochaines années et la section NE.SIA, qui est certes une des plus petites sections du pays, doit continuer à jouer son rôle en organisant des événements pour ses membres et favoriser ainsi le réseautage, promouvoir la relève des métiers SIA et se positionner au niveau des normes et des activités de la SIA centrale. Cela commence par des finances saines et garantir le renouvellement des membres du comité. Comité, constitué de miliciens, que je tiens personnellement à remercier pour leur engagement tout au long de l'année écoulée.

### **4.2 Synthèse des activités 2022**

L'accueil et l'organisation de l'exposition « Dangers Naturels : même pas peur » du 23 au 31 août 2022 aux Anciens Abattoirs de La Chaux-de-Fonds a été l'activité phare 2022 avec la participation d'environ 3 à 4 classes par jour d'élèves du cycle 2 et 3. Un reportage réalisé par Canal Alpha illustre le contexte de cette exposition qui a été accompagnée par une conférence sur le thème des nouveaux dangers naturels par Khalid Essyad et d'un apéritif dinatoire le mercredi 24 août.

Le 9 mars 2022, la section NE.SIA a organisé un séminaire sur la labélisation des bâtiments alors que le 11 août une visite du chantier pour le percement de la galerie de sécurité du tunnel de la Clusette reliant le Val-de-Travers au bas du canton a été proposée aux membres de la NE.SIA. A ne pas oublier, la visite de la galerie de sécurité du tunnel de Gleresse qui a précédé l'AG 2022.

### **4.3 Communication et relations publiques**

L'assemblée des délégués 2022 s'est tenue à Lausanne le 29 avril dans la salle du Grand Conseil vaudois. D'importantes décisions ont été prises, telles que l'adoption de la nouvelle stratégie associative ou l'élection des membres du comité directeur.

La démission de P. Dransfeld de la Présidence en fin d'année 2022 en raison des divergences de vue quant à la conduite de la SIA a été un fait marquant. Une commission spéciale sera créée dans la première partie de 2023 afin de préparer un rapport pour le mois de septembre faisant de la lumière sur les motifs de cette démission.

### **4.4 Objectifs 2023- 2024**

La section NE.SIA aura comme objectifs 2023-2024 de jouer son rôle de réunir en organisant des événements qui rassemblent pour ses membres, son rôle de promoteur des métiers SIA en participant aux forums de métiers et en donnant des prix aux jeunes diplômés de la branche, ainsi qu'en proposant des possibilités de formation continue.

L'occasion aussi pour le comité de vous annoncer, les futurs événements prévus durant l'année 2023 ;

- 11 mai, visite du chantier de sécurisation de l'ancienne carrière des Granges pour la réalisation du portail ouest du tunnel du Locle (thème : ouvrages d'art). Visite du projet de rénovation du musée des beaux-arts au Locle (thème : architecture).
- Fin printemps - été, visite du chantier de la reconstruction du Grand-Pont à La Chaux-de-Fonds.
- Automne, visite dans le domaine de l'architecture.
- Cours SIA-form, conférences et afterwork en préparation.

La défense des intérêts des professions SIA, tâche de longue haleine, où le témoin se transmet d'année en année avec conviction et sans relâche.

Naturellement, le comité accueillera et étudiera avec plaisir toutes les propositions émanant de ses membres.

Giona Preisig, Président de la section NE.SIA

## 5. Administration

### 5.1 Comptabilité

#### 5.1.1 Comptes 2022 - Pertes et Profits

	Pertes et profits 2022		Budget 2022	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b><u>Produits</u></b>				
Capa'Cité particip. Assoc.		500.00		
Participation Associations OMPr		4'735.00		3'000.00
Frais Déplacement - SIA Centrale		1'200.00		1'000.00
Cotisations SIA Centrale		12'087.50		12'000.00
Cotisations bureaux		22'567.00		22'000.00
Dividendes actions		1'584.00		380.00
Soutien extra SIA Centrale/Coro		7'853.64		5'000.00
Produit location HUB				
Sponsoring Expo DN		9'050.00		5'000.00
<b><u>Charges</u></b>				
Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00	
Forfait caissier	3'000.00		3'000.00	
Secrétariat FER	183.10		500.00	
Frais comité & représentation	2'119.30		4'000.00	
Frais administratifs/journal	798.70		1'000.00	
Documentation/formation	1'047.40		1'500.00	
Prix pour étudiants (CPLN + Lycée)	2'500.00		2'000.00	
AG	1'848.30		2'500.00	
Autres manifestations	1'629.00		2'500.00	
Expo DN	23'691.95		20'000.00	
GPA-NE	350.20		1'000.00	
Site internet SIANE	500.00		500.00	
Capa'Cité	1'000.00			
Journées SIA / DRA			3'000.00	
Guide à Voir	792.45		1'000.00	
Observ. des marchés pub. OMPr	9'470.00		8'000.00	
Frais de déplacements	452.60		1'000.00	
Location espace co-working HUB	4'000.00		4'000.00	
<b>Totaux</b>	<b>63'383.00</b>	<b>59'577.14</b>	<b>65'500.00</b>	<b>48'380.00</b>
<b><i>Bénéfice de l'exercice</i></b>	<b><i>-3'805.86</i></b>		<b><i>-17'120.00</i></b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>59'577.14</b>	<b>59'577.14</b>	<b>48'380.00</b>	<b>48'380.00</b>

## Commentaires

Sur l'exercice 2022, la NE.SIA réalise une perte de CHF 3'805.86 contre une perte de CHF 17'120.00 au budget (accepté lors de l'assemblée générale 2021). L'année 2022 a été principalement marquée par l'organisation de l'exposition Dangers Naturels.

### Les charges :

Elles ont globalement été conformes aux prévisions du budget 2022 et même un petit peu moins importantes que prévu. Les frais de comité, AG et autres manifestations légèrement plus faibles compensent les coûts d'organisation de l'exposition Dangers Naturels légèrement plus importants que prévus. Les frais liés à l'OMPr sont sensiblement plus importants que ceux budgétés. Et aucune facture pour l'organisation des journées SIA et DRA n'est affecté à l'exercice 2022.

### Les produits :

Ils ont été meilleurs que le budget prévu, notamment grâce au bon sponsoring pour l'exposition DN et au soutien extraordinaire de la SIA Centrale comprenant le montant de la péréquation financière 2021 en faveur des petites sections arrivé en cours d'année et pris en compte dans l'exercice 2022.

## 5.1.2 Comptes 2022 - Bilan

### Bilan au 31.12.2022

	Actif	Passif
PostFinance	62'890.37	
Action « Maison SIAZH »	1.00	
Action « SA Edition tech »	1.00	
Impôt anticipé	554.40	
Actifs transitoires	15'337.20	
Matériels, télécopieur	1.00	
Passifs transitoires		4'693.35
Capital au 01.01.2022		77'897.48
<b>Bénéfice/Perte au 31.12.2022</b>		<b>- 3'805.86</b>
<b>Totaux</b>	<b>78'784.97</b>	<b>78'784.97</b>

5.1.3 Comptes 2022 – détails transitoires au bilan final du 31.12.22 et évolution capital

	<b>Actifs transit.</b>	<b>Passifs transit.</b>
HUB location coworking (01.2023-10.2023)	3'334.00	
ANIC participation OMPr 2022	2'367.50	
GAN participation OMPr 2022	2'367.50	
SIA Centrale solde 2022 4e trimestre	6.25	
SIA Centrale Journées SIA 2023	1'700.00	
SIA Centrale Péréquation financière 2022	2'561.95	
ANIC participation Capacité 2021	250.00	
GAN participation Capacité 2021	250.00	
SIA Centrale soutien 2022	2'500.00	
<b>Totaux</b>	<b>15'337.20</b>	
OMPr facture analyses 22.12.2022		2'720.00
FER secrétariat 4e trimestre 2022		68.65
Pressor Impression bâche expo Dangers		904.70
FNSO Capacité particip. Mandat Affolter		1'000.00
<b>Totaux</b>		<b>4'693.35</b>

**Variation fortune 2020 - 2022**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Fortune</b>			
<b>PostFinance</b>	60'919.88	64'546.03	62'890.37
<b>Totaux</b>	<b>60'919.88</b>	<b>64'546.03</b>	<b>62'890.37</b>

**sia**

société suisse des ingénieurs et des architectes

section **neuchâtel**

## Assemblée générale du jeudi 11 mai 2023

### Rapport des vérificateurs des comptes Exercice 2022

Les soussignés ont procédé le mardi 2 mai 2023 à la vérification des comptes de l'exercice 2022 dans les bureaux de la société MAP Géomatique SA à Auvernier.

Cette vérification s'est déroulée avec la participation active du caissier M. Hyacinthe Litzler et de son successeur M. Romain Sebrier, ainsi que de Mme Francine Lobjois qui a mené à bien tout le travail de comptabilité.

Les vérificateurs ont passé en revue l'ensemble des écritures et des pièces justificatives et ils ont trouvé les comptes très bien présentés et parfaitement tenus. Toutes les questions utiles et nécessaires ont été posées, qui toutes ont reçu des explications satisfaisantes.

Nous proposons donc à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes de l'exercice 2022 avec remerciements à son auteur, et d'en donner décharge au Comité.

schweizerischer  
ingenieur- und  
architektenverein

société suisse  
des ingénieurs  
et des architectes

società svizzera  
degli ingegneri  
e degli architetti

swiss society  
of engineers  
and architects

Les vérificateurs :



Rachel Nenavoh  
Ingénieur civil dipl. EPFL/SIA



Laurent Demarta  
Architecte DPLG/(SIA)

Auvernier, le 2 mai 2023

c/o HUB  
Rue des Terreaux 7  
CH-2000 Neuchâtel

sia section neuchâteloise

www.ne.sia.ch  
info@ne.sia.ch

## 5.2 Budget et cotisation 2023

### 5.2.1 Budget 2023 comparé aux comptes et budget 2022

	Budget 2023		Pertes et profits 2022		Budget 2022	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>Produits</b>						
Capa'Cité particip. Assoc.		4'000.00		500.00		
Participation Associations OMPr		4'000.00		4'735.00		3'000.00
Frais Déplacement - SIA Centrale		1'000.00		1'200.00		1'000.00
Cotisations SIA Centrale		12'000.00		12'087.50		12'000.00
Cotisations bureaux		22'000.00		22'567.00		22'000.00
Dividendes actions		380.00		1'584.00		380.00
Soutien extra SIA Centrale/Coro		5'000.00		7'853.64		5'000.00
Produit location HUB						
Sponsoring Expo DN				9'050.00		5'000.00
<b>Charges</b>						
Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
Forfait caissier	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
Secrétariat FER	500.00		183.10		500.00	
Frais comité & représentation	4'000.00		2'119.30		4'000.00	
Frais administratifs/journal	1'000.00		798.70		1'000.00	
Documentation/formation	1'500.00		1'047.40		1'500.00	
Prix pour étudiants (CPLN + Lycée)	2'000.00		2'500.00		2'000.00	
AG	2'500.00		1'848.30		2'500.00	
Autres manifestations	2'500.00		1'629.00		2'500.00	
Expo DN			23'691.95		20'000.00	
GPA-NE			350.20		1'000.00	
Site internet SIANE	500.00		500.00		500.00	
Capa'Cité	6'000.00		1'000.00			
Journées SIA / DRA	4'500.00				3'000.00	
Guide à Voir			792.45		1'000.00	
Observ. des marchés pub. OMPr	8'000.00		9'470.00		8'000.00	
Frais de déplacements	1'000.00		452.60		1'000.00	
Location espace co-working HUB	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
<b>Totaux</b>	<b>51'000.00</b>	<b>48'380.00</b>	<b>63'383.00</b>	<b>59'577.14</b>	<b>65'500.00</b>	<b>48'380.00</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-2'620.00</b>		<b>-3'805.86</b>		<b>-17'120.00</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>48'380.00</b>	<b>48'380.00</b>	<b>59'577.14</b>	<b>59'577.14</b>	<b>48'380.00</b>	<b>48'380.00</b>

## Commentaires

Les principaux postes sont reconduits au budget 2023. La SIA.NE poursuivra l'organisation d'événements et de manifestations en 2023 avec des visites et afterworks, ainsi que le soutien à la prochaine édition de Capacité qui se tiendra en septembre 2023. Les journées SIA se dérouleront également cette année en juin 2023 et les frais relatifs seront affectés à cet exercice.

### 5.2.2 Cotisations 2022

**Les cotisations individuelles** à la section sont sollicitées par la SIA simultanément aux cotisations personnelles au niveau suisse par un appel de cotisations effectué en début d'année. **Les cotisations de membre bureau SIA** (au niveau suisse) sont sollicitées par le secrétariat général SIA au printemps. **Les contributions de solidarité annuelle des bureaux neuchâtelois** sont au contraire sollicitées directement par la section par un appel de cotisations lancé après l'assemblée générale. Ces ressources sont indispensables à la section pour accomplir ses buts et ses tâches en complément des cotisations personnelles qui n'assurent que la moitié de la couverture des charges. Elles donnent par ailleurs droit aux avantages suivants : présentation du bureau sur le site de la section, prix préférentiels lors de séminaires et conférences organisés par la section.

Seuls les bureaux membres SIA suisse sont autorisés à faire usage du label « Membre bureau SIA » et ont droit aux avantages qui en découlent (prestations SIA-services notamment). Cette notion est rappelée à chaque nouveau membre de la section avec le message de bienvenue.

Le tableau ci-après reflète les principaux montants des cotisations.

Qualité de membre	Cotisations 2021	
	SIA Suisse	section NE
<b>Membres individuels</b>		
- jusqu'à 65 ans	350.- avec TEC21 / Tracés / archi	75.-
- dès 66 ans révolus	100.- avec TEC21 / Tracés / archi	25.-
<b>Membres étudiants</b>	0.-	0.-
<b>Membres bureaux SIA</b>	selon échelle basée sur la masse salariale soumise à l'AVS, dès 280.-	
<b>Contributions de solidarité annuelle des bureaux neuchâtelois</b>		80.- par poste de travail actif dans le canton de Neuchâtel, apprentis non compris. Min. 80.-

Vous retrouverez toutes informations concernant les cotisations sur le site de la SIA-CH selon le lien : <http://www.sia.ch/fr/affiliation/affiliation/membre-individuelle/>

Points 5.1 à 5.2, Hyacinthe Litzler, caissier de la Section NE.SIA, mai 2023

### 5.3 Gestion des membres

7 nouveaux membres admis en cours de l'année 2022.

Membres individuels : Maud Buren, Arch. dipl./SIA  
Neshat Maksuti, MSc Arch. USI AAM/SIA  
Maria Trinidad Carrete Pereira, Architecte IAUG et ETSAC/REG A/SIA  
Stéphanie Morel-Roth, MSc en Architecture EPF/SIA  
Silvia de Oliveira, Architecte dipl./SIA  
Samuel Maire, MSc arch. EPF/SIA  
Alois Rosenfeld, MSc en Architecture EPF/SIA

Nous leur souhaitons la bienvenue à la section neuchâteloise et comptons sur leur active participation dans le cadre de nos futures activités, manifestations ou visites. La liste complète des membres et la répartition par groupes professionnels sont disponibles sur le site Internet.

Nous comptabilisons malheureusement également 7 membres sortants pour l'année 2022 :

Membres individuels : Jean-Pierre Widmer, ing. civil dipl. EPF  
Jean-Pierre Wildhaber, arch. dipl. EPF  
Jacques Soguel, ing. génie rural dipl. EPF  
Radu Aricescu, arch. dipl. EPF  
Nadine Thürler-Oehler, MSc en Génie civil EPF  
Timothé Jaberg  
Nicolas Peter, Ing. topo. dipl. INSA

Nous les remercions chaleureusement pour leur présence durant ces années et leur formulons nos meilleurs messages pour la continuité de leurs activités.

Frédéric Porret, secrétaire de la section NE.SIA

## 6. Coordination NE.SIA

### 6.1 Assemblée des délégués

Les délégués de la SIA approuvent la nouvelle stratégie associative et élisent quatre nouveaux membres au comité.

Ce vendredi, à l'occasion de leur Assemblée qui s'est déroulée à Lausanne, les délégués de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) ont entériné la nouvelle stratégie associative, élu quatre nouveaux membres au sein du Comité et décerné quatre titres de membres d'honneur. Ils ont en outre approuvé la publication du *règlement concernant la mise en concurrence pour le choix d'un prestataire SIA 144* et du rapport annuel 2021.

Lors de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2022, la SIA a pris d'importantes décisions pour son avenir. Parmi elles, l'adoption de la [nouvelle stratégie associative](#), à laquelle le Comité et la direction ont travaillé conjointement avec les délégués depuis 2018. « Ensemble pour créer un cadre de vie durable », telle est la nouvelle vision que la SIA s'est donnée à l'issue de ce processus participatif. L'aménagement d'un cadre de vie durable reste l'objectif premier que la société souhaite poursuivre au cours des prochaines années. Par cette nouvelle formulation, le Comité entend resserrer davantage encore l'engagement de la SIA autour de la durabilité. Dans le même temps, la vision souligne le fait que le Comité, le Bureau, les groupes professionnels, les sections, les commissions et les membres de la SIA forment une vaste communauté et sont appelés à agir ensemble. Les temps forts de l'année écoulée sont à consulter dans le rapport annuel 2021 – également approuvé par les délégués – disponible sur le site Internet de la SIA : [www.sia.ch/rapport-annuel21](http://www.sia.ch/rapport-annuel21)

#### **Le comité directeur accueille quatre nouveaux membres – Rieder et Oulevey prennent la vice-présidence**

Outre cet aiguillage stratégique, un autre point important figurait à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués : l'élection de quatre nouveaux membres au sein du Comité, composé de onze personnes. Il s'agit de Federico Ferrario, Salome Hug, Marco Waldhauser et Barbara Wittmer qui remplacent désormais Adrian Altenburger, Daniel Meyer, Anna Suter et Ariane Widmer-Pham. Les quatre groupes professionnels de la SIA, les différentes zones géographiques et les genres sont ainsi représentés de manière équilibrée au sein du Comité. Federico Ferrario et Salome Hug sont déjà familiarisés avec la SIA du fait de précédents mandats et représentent le groupe professionnel Génie civil (BGI) – lui en tant qu'ingénieur forestier et elle en tant qu'ingénieure civile. Chef d'entreprise dans le domaine des techniques du bâtiment, Marco Waldhauser est un homme de terrain qui, de surcroît, préside le groupe professionnel Technique (BGT). Quant à Barbara Wittmer, elle est la première spécialiste de l'aménagement du territoire diplômée en géographie à siéger au Comité. Pour succéder aux vice-présidents sortants, Altenburger et Meyer, ce sont Alain Oulevey et Urs Rieder, tous deux déjà membres du Comité, qui ont été choisis. Ils seront officiellement élus à l'occasion de la constitution du nouveau Comité.

## **La qualité au cœur du nouveau SIA 144**

L'approbation de la publication du *Règlement concernant la mise en concurrence pour le choix d'un prestataire SIA 144*, dont le contenu est détaillé dans un communiqué de presse séparé, marque la fin d'une révision importante pour le secteur de la conception. Le règlement révisé garantit que les procédures axées sur des prestations se déroulent de façon équitable pour tous les acteurs impliqués. Il instaure également une plus forte pondération des critères de qualité par rapport au prix et s'inscrit ainsi sur la même ligne que la loi fédérale révisée sur les marchés publics (LMP) entrée en vigueur en janvier 2021. Dorénavant, les marchés devront être attribués aux offres les plus avantageuses et non plus aux offres les plus économiques. La SIA a adopté une position claire, inscrite dans ses règlements, qui couvrent tout le spectre de la passation de marchés – des mandats les plus modestes aux plus gros chantiers. À l'heure où nous intervenons toujours davantage sur l'existant, le choix des prestataires gagne en importance.

## **Commission centrale pour la gestion de l'information (ZI)**

Les délégués ont élu l'architecte Christoph Maurer à la présidence de la nouvelle Commission centrale pour la gestion de l'information (ZI). Cette dernière est appelée à agir en tant que commission transversale traitant de l'ensemble des questions liées à la gestion de l'information en matière de normes et de règlements. Christoph Maurer a effectué des études post diplômées en informatique et sera consulté sur la gestion de l'information et des données dans le cadre de projets de grande envergure. De plus, il pourra mettre à profit son bagage professionnel au sein de la ZI afin d'aider la SIA à affiner son positionnement dans le débat sur la numérisation.

Enfin, l'Assemblée des délégués s'est achevée avec l'attribution de quatre titres de membre d'honneur. Ils ont été décernés aux deux vice-présidents sortants Adrian Altenburger et Daniel Meyer, à Anna Suter, qui se retirent également du Comité, ainsi qu'à l'ancienne présidente du Réseau femme et SIA, Beatrice Aebi. Leur collaboration, pendant de longues années, a ainsi été saluée et la SIA leur a exprimé sa reconnaissance.

Source : communication SIA online, page internet <https://www.sia.ch/fr/services/articles-contributions/detail/article/les-delegues-posent-de-nouveaux-jalons-pour-la/>

Giona Preisig, président de la section NE.SIA

## 6.2 Coordination romande

Pour la Coordination romande (CoRo), l'année 2022 était marquée par le grand retour des expositions. Les expositions « Dangers naturels, même pas peur ! » et le « Concours Suisse » ont été accueillis par les sections romandes de la SIA. Ces expositions, la première mise sur pied par la section Jura bernois et la deuxième par l'association le Concours Suisse, offrent une vitrine à la SIA par la promotion du concours d'architecture et d'ingénierie, ainsi que par la présentation didactique des problématiques d'ingénieurs liées aux dangers naturels en Suisse. Un magnifique succès avec une large tournée ; Delémont, Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Bienne et pour finir Fully. Un grand merci à tous les bénévoles et aux sponsors qui se sont engagés pour rendre accessibles ces deux expositions dans les six cantons romands et à Bienne !

L'année a également été marquée par l'adoption du règlement SIA 144 durant l'assemblée des délégués et la publication du guide des bonnes pratiques pour organiser la passation des marchés publics. Les préoccupations sur la passation des marchés publics restent un sujet primordial et suivi avec beaucoup d'engagement par les sections cantonales. Le soutien et l'énergie résultants de la CoRo furent primordiaux à ces réussites.

Gilles Batista, membre de la section NE.SIA

## 7. Consultations et conseils techniques

### 7.1 Observatoire des marchés publics romands

L'année 2022 ponctue la cinquième année de fonctionnement de l'Observatoire des marchés publics romands (OMPr). Ces années d'expérience ont permis de stabiliser le fonctionnement de l'association pour faire face aux changements en cours.

L'OMPr a diffusé 113 fiches techniques (+11 par rapport à l'année précédente), dont 17 dans le Canton de Neuchâtel. Au niveau romand, le nombre de procédures est stable. 80% des procédures sont des appels d'offres. Ce taux est en augmentation par rapport à l'année dernière (+6%). De manière générale, plus de 50% des procédures sont bonnes, mais ce taux est en baisse par rapport à l'année précédente (-7%).

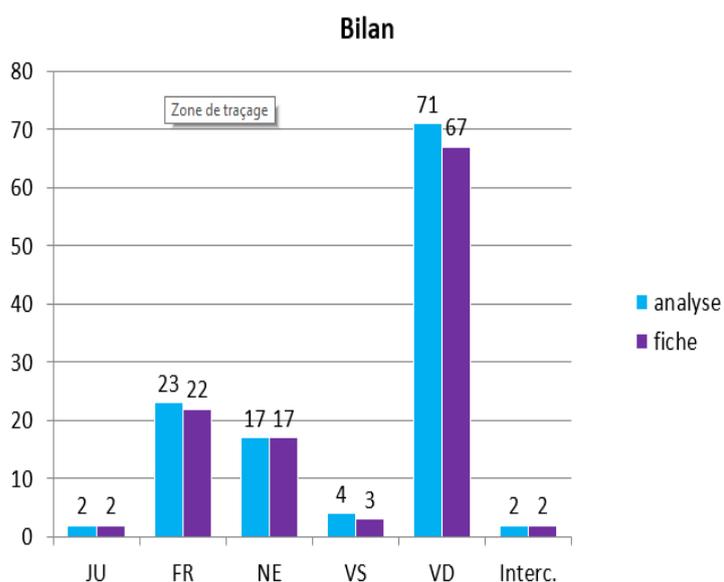
**Formation marchés publics.** L'OMPr a co-organisé avec la SIA Vaud et le partenariat de l'UPIAV une session de 4 modules de cours sur le thème des marchés publics de services dans le domaine de la construction. Une mise à jour de ces modules a été faite afin d'y intégrer les modifications légales issues de l'AIMP 2019 ainsi que celles provenant du nouveau règlement SIA 144 (version 2022). Cette formule sera reconduite en automne 2023.

**Certification OMPr.** Afin de développer sa mission de conseil, l'OMPr dispose d'un système de certification payant pour les appels d'offres. L'objectif est d'inciter les maîtres de l'ouvrage à faire analyser leurs procédures avant publication sur SIMAP afin de garantir une concurrence saine et loyale. Une seule demande de certification a été faite en 2022.

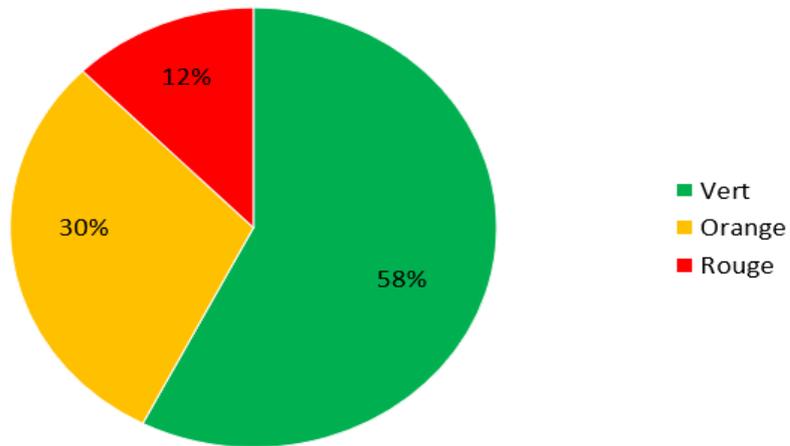
**Adaptation du nouveau cadre réglementaire et légale.** L'harmonisation LMP / AIMP a introduit de nouveaux paradigmes dans le cadre des marchés publics. En parallèle, la SIA a finalisé la révision de son règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture SIA 144. L'OMPr a intégré ces changements dans ces analyses.

**Harmonisation des OMP suisses.** Le territoire suisse comprend 8 observatoires, parmi lesquels un genevois, un romand, un tessinois et 5 suisse-alsaciens. À la demande de la SIA, ces associations ont entamé des échanges afin d'accorder leur pratique, tout en tenant compte des différences régionales. Des workshops ont eu lieu en 2022 et se poursuivent en 2023. L'objectif est de parvenir à définir une base commune pour une bonne pratique en matière de marchés publics.

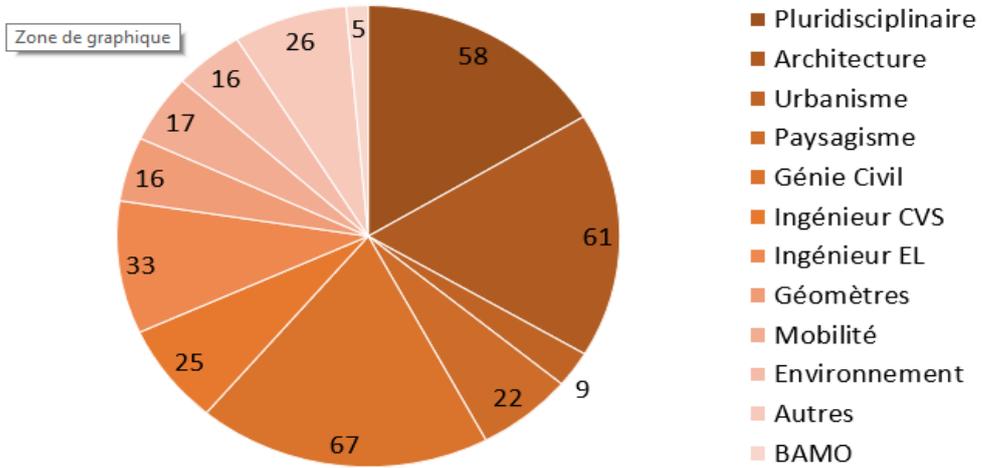
Graphiques illustrant l'état actuel des procédures analysées :



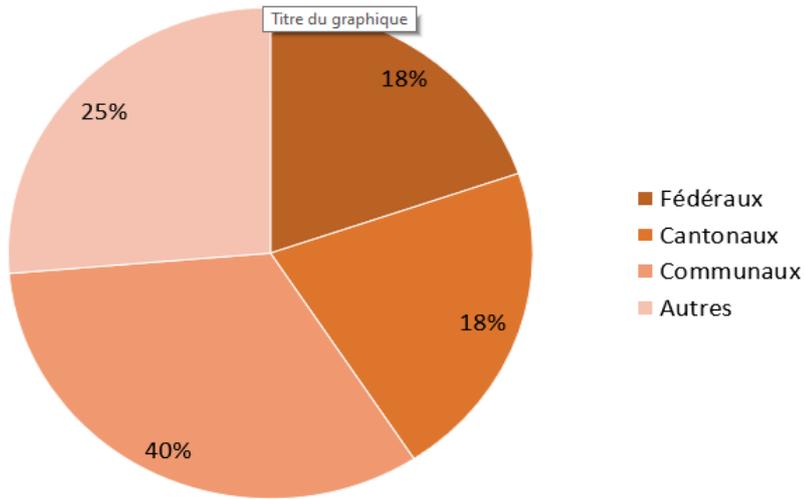
### Qualité des procédures



### Genre de prestations



### Types d'adjudicateurs



Corinne Engel, vice-présidente de la section NE.SIA

## **7.2 SAT – tables rondes**

Le comité a renouvelé sa représentation en déléguant, M. Yannick Peter (géomètre) et M. Gilles Batista (architecte), ceux-ci participent aux tables rondes périodiques organisées par le SAT (service de l'aménagement du territoire) durant l'année avec les représentants des villes, du canton et des associations. En plus de la présentation par le SAT, des projets et réalisations en cours, chaque séance est l'occasion pour les représentants des associations de proposer des points particuliers à débattre ou de relever des problèmes rencontrés dans la pratique de nos activités liées à la construction et à l'aménagement du territoire. Les débats sont parfois animés, toujours intéressants mais surtout ils permettent un échange de point de vue entre canton, communes, villes et privés qui est très instructif et constructif. Nous vous rappelons que toute question ou remarque liée à l'aménagement du territoire peut être transmise au secrétariat de la NE.SIA afin qu'elle soit relayée et proposée comme point à l'ordre du jour des tables rondes trimestrielles du SAT.

Gilles Batista, représentant NE.SIA auprès des Tables Rondes du SAT

## **7.3 Permanence juridique**

Dans ses nouveaux locaux situés au HUB à Neuchâtel, le comité de la NE.SIA a décidé en 2019 de mettre en place une permanence juridique pour permettre à nos membres de bénéficier de conseils juridiques personnalisés donnés en personne par un avocat de la SIA centrale pour des cas concrets et spécifiques rencontrés dans nos professions.

Cependant, cette initiative planifiée sur inscriptions a dû être stoppée nette à cause de la pandémie de la COVID19 mais a pu être réorganisée en 2021, dès que les conditions sanitaires nous ont permis de reprendre notre activité.

Malgré une année 2022 sans inscription, il est prévu néanmoins de la rééditer en 2023 en cas d'intérêt de nos membres.

Frédéric Porret, secrétaire de la section NE.SIA

## **7.4 Révision de l'ordonnance sur la formation des dessinateurs/trices CFC (Plavenir)**

Le champ professionnel Planification du territoire et de la construction a été fondé en 2010 par les associations responsables suite au regroupement des cinq métiers de dessinateur, à savoir les dessinateurs en bâtiment, en génie civil, en architecture d'intérieur, en aménagement du territoire et de dessinateur-paysagiste. Par la création de Plavenir le 22 juin 2017, les conditions structurelles ont été créées pour pouvoir promouvoir et développer la formation professionnelle initiale et continue du champ professionnel planification du territoire et de la construction en tant qu'organisation nationale du monde du travail (OrTra). Les membres de Plavenir sont des associations professionnelles et de formations professionnelles du territoire de la construction ; la SIA en fait partie.

Une représentation neuchâteloise a été mise en place, sous la coordination de Rachel Nenavoh ; les dessinateurs en aménagement du territoire, les dessinateurs en bâtiment, les dessinateurs en génie civil sont représentés par les différentes associations professionnelles, FUS (Gregory Huguelet-Meystre), GAN (Pascal Brander), ANIC (Jean-François Vuilloud) et SIA (Perrine Bedoy-Bourquin) et Thierry Rousselot en tant que représentants des écoles. Le but de cette représentation est de pouvoir participer entre autres, à la relecture de proposition de la révision de l'ordonnance.

Plus d'information concernant Plavenir sur : <https://www.plavenir.ch/fr>

Le quotidien du travail et les tâches des dessinateurs/trices CFC ont nettement changé depuis la mise en vigueur du plan de formation actuel il y a 12 ans. En ce moment, le processus de révision des prescriptions sur la formation (ordonnance sur la formation et plan de formation) est en cours ; il a pour objectif d'adapter le profil de la profession aux exigences actuelles et à venir. Le profil de qualification disponible à présent fait partie du plan de formation et sert de base pour élaborer les objectifs évaluateurs à enseigner pour les trois lieux de formation que sont l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises. Il est important que le profil de qualification en tant que fondation du plan de formation soit approuvé par les entreprises avant de débiter les travaux sur le plan de formation (formuler les objectifs évaluateurs et définir le lieu de formation).

En novembre 2020, Plavenir et ADF PTC (association des formateurs planification du territoire et construction suisse) ont présenté une proposition de simplification de la structure organisationnelle.

Le processus de révision inclut plusieurs étapes importantes dont une qui a déjà été mise en place, l'établissement du profil de qualification.

En janvier 2021, Plavenir a lancé un sondage en ligne afin de récolter des données pour la révision totale du plan de formation et de l'ordonnance sur la formation, invitant les entreprises qui forment des dessinateurs dans l'une des cinq orientations (architecture, génie civil, architecture d'intérieur, architecture paysagère, planification du territoire) à participer à cette enquête.

Dans toute la Suisse, près de 850 personnes ont participé à cette vaste enquête et ont ainsi apporté une nouvelle contribution importante au succès de la révision totale.

Les résultats sont maintenant disponibles. Le niveau élevé d'approbation est très satisfaisant. Le profil de qualification va maintenant faire l'objet d'un nouvel examen critique sur la base des résultats de ce sondage et sera ajusté si nécessaire.

Une rencontre au sein de la représentation neuchâteloise pour la relecture de la première proposition de la révision de l'ordonnance a été faite le 22 octobre 2021, en prévision de la séance organisée par Plavenir qui a eu lieu le 25 octobre 2021 à Berne. Les remarques du groupe de travail ont pu être transmises, même si elles n'étaient pas réellement attendues. La discussion s'est principalement portée dans un premier temps sur une présentation du déroulement des phases précédentes, soit un résumé des différentes démarches faites pour aboutir sur le document de plan de formation qui avait été transmis aux groupes de travail ; rencontre de deux entreprises par domaine, analyse des documents actuels, workshop pour analyser les activités des dessinateurs, enquête en ligne, 2ème workshop pour analyser toutes les informations reçues, etc.

Un constat a été fait qu'il y a des différences plus ou moins sensibles entre les différents CFC organisés selon les métiers et les cantons, sur la base de l'ordonnance actuellement en cours (pas d'oraux en suisse allemande par exemple).

Ensuite, les différents sujets discutés portaient sur le travail pratique TPI (individuel, organisé au bureau) ou TPP (examen commun à l'école) et les demandes que pourraient imposer la Confédération à ce sujet. D'autres sujets tels que pondérations des différents critères et durées pour les TPP, connaissances professionnelles et la note d'expérience ont dû être abordés, mais la délégation neuchâteloise n'avait pas pu assister à la fin de la séance.

D'autres rencontres ont eu lieu pour continuer de développer le plan de formation avec les objectifs évaluateurs, le programme des cours interentreprises, le tableau des leçons et le concept de la procédure de qualification. Selon ce qui avait été annoncé en 2021, le plan de formation et les programmes et concepts mentionnés ont été

présentés aux entreprises formatrices et aux associations de soutien pour prendre position au moyen d'un sondage en ligne au cours du premier trimestre 2022.

Fin décembre 2022, la révision des prescriptions sur la formation pour le métier de dessinateur et dessinatrice CFC a franchi une étape importante. Tant l'ordonnance sur la formation que le plan de formation ont été mis au point et adoptés.

L'ordonnance sur la formation et le plan de formation peuvent être téléchargés sur le site de Plavenir, ainsi que des vidéos explicatives peuvent être visionnées sur la même page.

<http://www.plavenir.ch/fr/dessinateur/revision-prescriptions>

Perrine Bedoy Bourquin, membre de la section NE.SIA

## **8. Communications et relations publiques**

### **8.1 Synergie gAn - SIA**

De tout temps, la section SIA.NE a privilégié et maintenu les contacts avec nos confrères des autres associations professionnelles du canton telles que le celle du gAn (groupement des architectes neuchâtelois). Selon les périodes et les contacts privilégiés de certaines personnalités, ceux-ci ont pu perdurer et ainsi permettre d'initier plusieurs partenariats. Il est clairement apparu aux délégués du groupe d'échange (président de comité, M. P. Von Bergen et M. G. Batista), que les sujets et partenariats sont nombreux (consultations, représentations, soutien à la formation OMP, etc...), mais que ceux-ci sont souvent peu coordonnés entre nos associations.

Il est à présent important pour les délégués de chaque association de pouvoir transmettre ces liens tissés de manière plus pérenne. Le pourquoi, les comités de chaque représentation a préavisé favorablement la constitution d'une table ronde gAn-SIA. Ces rencontres associatives en cours de constitution vont nous permettre d'échanger sur nos sujets communs, définir de nouvelles synergies, ceci dans le but de mieux défendre et représenter le milieu de l'architecture dans le canton.

Une convention impliquant nos deux associations est en cours d'établissement. Quatre rencontres annuelles permettront de réunir deux représentants-es permanents-es de chaque association. Les premières rencontres sont planifiées durant l'année 2023 et nous aurons les bases constituantes et les premiers fruits de ce rapprochement lors du prochain exercice.

Les délégués permanents à la table ronde ; M. Pascal Deschenaux (architecte gAn), M. André Escobar (architecte gAn), M. Gilles Batista (architecte SIA) et M. Romain Sébrier (ingénieur civil SIA).

Gilles Batista, membre de la section NE.SIA

## 8.2 Journées SIA – visites architecturales

Les architectes et les ingénieurs feront visiter au grand public leurs dernières réalisations. Au fil du temps, les Journées SIA se sont imposées comme les biennales de l'art architectural suisse. Ces journées de l'architecture et de l'ingénierie contemporaines sont maintenant un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'architecture et les médias. C'est à ce jour la plus grande exposition de la scène architecturale suisse, offrant aux personnes intéressées l'opportunité de franchir le seuil de lieux parfois étonnants et le plus souvent inaccessibles. Les dernières éditions ont attiré de très nombreux visiteurs venus découvrir des ouvrages répartis sur tout le territoire. A la grande satisfaction de la SIA, la majeure partie de ces visiteurs ne provenaient pas du milieu de l'architecture. Cet événement atteint donc pleinement l'objectif de la SIA qui vise à intéresser un large public à l'environnement architectural construit.

Ces Journées SIA présentent en outre une opportunité unique de visiter différents espaces de vie privés, comme des villas ou des propriétés par étage.

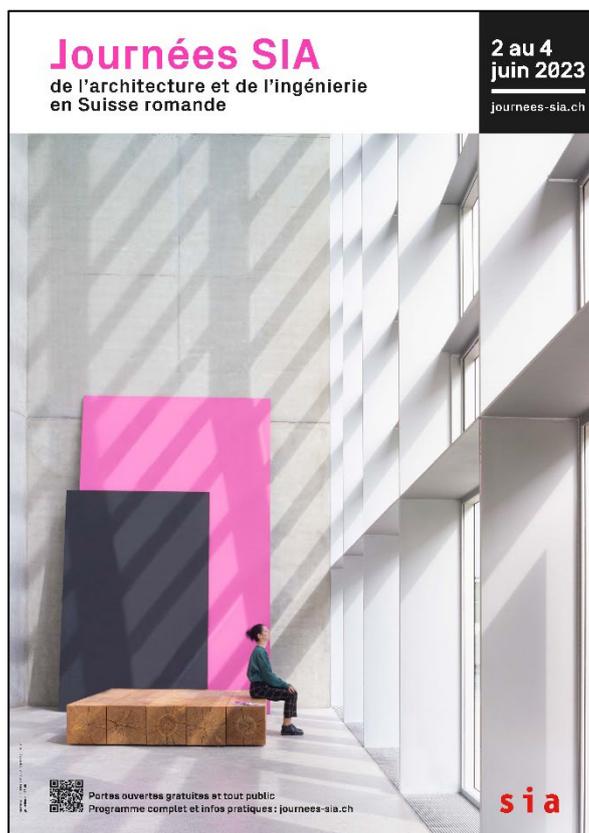
Les responsables de projets (architectes ou ingénieurs) ainsi que les maîtres d'ouvrages ont guidé les visiteurs et leur ont donné tous les détails sur leur démarche, de l'idée à la réalisation. C'est une rencontre exceptionnelle qui a lieu depuis 2006 et vous donne, à chaque édition un instantané de la culture du bâti actuelle suisse. Depuis leur création, les Journées SIA ont déjà attiré près de 100'000 visiteurs.

Alexis Vienny, représentant NE.SIA auprès du comité d'organisation des Journées SIA

## 8.3 DRA – distinction romande d'architecture

La Distinction Romande d'Architecture est une manifestation quadriennale née de l'initiative commune des associations professionnelles (dont la SIA), des architectes cantonaux romands et de plusieurs villes. Elle a pour vocation :

- De distinguer des réalisations exemplaires dans les cantons romands (y compris la partie francophone du canton de Berne) dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie civile et des ouvrages d'art, du paysagisme et des espaces publics, ou des contributions significatives dans l'un de ces domaines pendant la période concernée.
- D'ouvrir le grand public au rôle culturel et responsable de l'art de bâtir l'environnement.
- De valoriser l'engagement primordial dans la qualité architecturale des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des acteurs en général de la construction.



DRA5- 2022 (5<sup>ème</sup> édition)

L'édition en cours est gérée par les représentations du Canton du Valais et de Vaud. Le lancement officiel de cette édition a été fait le 6 octobre 2022 à la résidence d'artiste La Becque à la Tour de Peilz.

Le processus de candidature s'est achevé fin janvier 2023 et a reçu 314 projets.

Le jury décernera les prix le 25 mai 2023 dès 10h00 à la Salle Del Castillo à Vevey.

La présentation publique des projets primés se déroulera dès septembre 2023 sous la forme d'expositions, de publications, de conférences et de visites ceci jusqu'à l'été 2024.

En parallèle, la DRA5 s'est associée à l'Etat de Vaud, à la Fondation CUB et à Plateforme 10 pour initier un cycle de conférences dédié à l'architecture et à la culture du bâti. La première a eu lieu le 8 décembre 2022 à l'auditorium MCBA - Plateforme 10. Philippe Rahm s'est exprimé sur la thématique « Architecture climatique ».

D'autres conférences suivront sur différentes thématiques. Les informations sont disponibles sur le site de la DRA5.

<https://dra5.ch/dra5/>

Perrine Bedoy Bourquin, membre de la section NE.SIA

#### **8.4 Capa'cité et Forum des métiers**

La manifestation Capa'cité d'envergure cantonale dédiée à la jeunesse et aux acteurs de la formation professionnelle aura lieu du 04 au 09 septembre 2023 à Neuchâtel.

Le Forum des métiers s'invite à nouveau cette année à l'édition Capa'cité 2023 en septembre, sur place également, afin de permettre aux jeunes à la recherche d'information et/ou d'une place d'apprentissage de poser leurs questions aux OrTras et associations professionnelles du domaine.

Pour plus d'informations concernant cette future édition :

Site internet : <https://www.capacite.ch/>

Perrine Bedoy Bourquin, représentante de la section NE.SIA auprès du comité d'organisation de Capa'cité

## 8.5 Séminaires et conférences

La NE.SIA tient à cœur l'organisation de diverses activités qui permettent la création de lien entre les membres et afin d'assurer des activités de réseautage pour les différentes personnes qui composent notre section. Le concept des « Afterwork NE.SIA », fait partie de ces activités proposées. En 2022 a eu lieu l'un de ces événements, la visite du Tunnel de la Clusette dans le courant du mois d'août. Fort du succès rencontré, la volonté du comité est de continuer de proposer des Afterworks durant l'année 2023.

En parallèle, la section, en collaboration avec trois étudiants en hydrogéologie et géothermie de l'Université de Neuchâtel, Marie Vallat, Gaëlle Toussaint et Giulio Taietti a organisé l'accueil de l'exposition « Dangers naturels, même pas peur ! » sur le site des anciens Abattoirs à La Chaux-de-Fonds du 24 au 30 août.

S'adressant en particulier à un public scolaire d'adolescents et aux jeunes sur le point de choisir leur formation supérieure, soit âgés entre 12 à 18 ans, ainsi qu'aux familles, l'exposition présente

douze dangers naturels de notre pays, en expliquant pour chacun d'entre eux les moyens de prévention, protection et réparation existants à l'aide de maquettes, de simulations interactives, ou encore de vidéos.

Cette exposition ludique et interactive présente les dangers naturels et les métiers de spécialistes qui s'y rattachent. Avec le changement climatique, l'aménagement du territoire est aujourd'hui plus que jamais concerné par les dangers naturels. Inondations, avalanches, glissements de terrain, séismes, vents violents sont de plus en plus fréquents et font désormais partie de notre quotidien.

Grâce à des supports multiples et variés (bâches explicatives, maquettes de simulation, simulateurs sensoriels de réalité virtuelle, photographies, illustrations, vidéos, livret d'exposition, documentation, etc.), l'exposition présente les différents dangers et les professions qui y sont liées.

Dangers présentés : Crue/inondation, Avalanche/neige, Chute de pierres, Lave torrentielle, Glissement de terrain, Vague de chaleur, Feu de forêt, Séisme/vent/foudre.

L'exposition a rencontré un grand succès et a permis à des classes et élèves du canton de découvrir ces différents dangers naturels, qui sont de plus en plus fréquents et qui font désormais partie de notre quotidien.

Nous remercions particulièrement les sponsors de cette manifestation, ainsi que Marie, Gaëlle et Giulio pour leur grand investissement pour la mise en place de cette exposition, ainsi que l'organisation de visites guidées de qualité. L'exposition a ensuite suivi son parcours à Fribourg et vient de se terminer en Valais.

Perrine Bedoy Bourquin, membre de la section NE.SIA et Giona Preisig, président de la section NE.SIA



## 8.6 Présentation des professions SIA aux écoles

Malgré le bilan positif en 2019 et 2020, le comité n'a pas eu d'opportunités depuis 2021 de pouvoir présenter aux étudiants les professions SIA liées au domaine de la construction. Nous espérons cependant que nous pourrions représenter de manière plus active les différents métiers de la SIA aux écoles en 2023.

Perrine Bedoy Bourquin, membre de la section NE.SIA

## 8.7 Prix et récompenses

En 2022 pour des travaux de maturité (TM) dans le domaine scientifique-technique le prix SIA NE (CHF 500.-) a été attribué exceptionnellement à 2 candidats du lycée Denis de Rougement (DDR) à Neuchâtel : M. Gaëtan Fuhrer et M. Matias Betschen pour leurs travaux de maturité en lien avec l'architecture. Pour ce qui concerne le Centre Professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), des prix de CHF 250.- ont été attribués aux meilleurs lauréats en orientation Architecture, Géomatique et géo-informatique et en Génie civil. Encore félicitations à eux tous pour leurs honorable résultats.

Giona Preisig, président de la section NE.SIA

## 8.8 Afterworks

Nous avons réalisé 2 afterworks en 2022.

La visite de la galerie de sécurité du tunnel de Ligerz et de ses locaux techniques en avril 2022 (en marge de l'AG) et la visite du chantier du percement à l'explosif de la galerie de sécurité du tunnel de la Clusette en août 2022. Cette dernière visite a rassemblé une quinzaine de membres. À la suite d'un aléa de chantier, il n'a malheureusement pas été possible d'assister à un tir de mine.

L'année 2023 s'annonce plus riche en afterworks avec l'organisation de 4 visites qui seront dévoilées au fil des mois.

On vous attend bien évidemment nombreux !

Romain Sébrier, membres de la section NE.SIA

## 8.9 Site internet

Le site internet regroupe les informations officielles de la section SIA Neuchâtel. On y retrouve les statuts, les listes des membres NE.SIA, le comité et la liste des experts SIA, ainsi que les liens vers les services de la SIA. Le fil d'actualité est régulièrement mis à jour pour informer de l'actualité de la section et des événements à venir.

L'adresse du site internet de la section : [www.ne.sia.ch](http://www.ne.sia.ch) et le contact courriel : [info@ne.sia.ch](mailto:info@ne.sia.ch)

Hyacinthe Litzler, trésorier de la section NE.SIA

## **9. Organe de la section**

### **9.1 Statuts**

Aucune modification des statuts n'a été entreprise depuis le 23 mai 2014.

Giona Preisig, président de la section NE.SIA

## 9.2 Nomination comité et délégués de section

### Comité

Le comité 2022 était composé et organisé de la façon suivante :

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Présidence	Giona Preisig	Géologue
Vice-présidence	Poste à pourvoir	Techniques
Caissier	Hyacinthe Litzler	Environnement
Secrétariat	Frédéric Porret	Génie civil
Membres	Perrine Bedoy-Bourquin	Architecture
	Batista Gilles	Architecture
	Poste à pourvoir	Architecture
	Corinne Engel	Avocate
	Romain Sébrier	Génie civil

Le comité 2023 sera composé et organisé de la façon suivante (les nouveaux membres sont proposés lors des AG) :

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Présidence	Giona Preisig	Géologue
Vice-présidence	Corinne Engel	Avocate
Caissier	Romain Sébrier	Génie civil
Secrétariat	Frédéric Porret	Génie civil
Membres	Hyacinthe Litzler	Environnement
	Laurent Demarta	Architecture
	Kirsi Jacot	Environnement
	Barnabé Devaux	Génie civil
	Gérard Meystre	Architecture

Dans le cadre du tournus des fonctions la vice-présidence devrait être reprise par le domaine de la technique et environnement. Quatre membres arrivent cette année à la fin de leurs mandats initiaux et leurs postes au sein du comité sont à pourvoir, A. Vienny (architecte), F. Sicurella (technique), Perrine Bedoy-Bourquin (architecte) et Batista Gilles (architecte).

Le comité se réjouit de recevoir les propositions de candidature et ainsi poursuivre le passage de témoin.

#### Composition déléguée hors comité NE.SIA

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Vérificateur de compte	Poste à pourvoir	Architecte
Vérificateur de compte	Rachel Nenavoh	Génie civil
Membre de la commission cantonale pour l'énergie	Martin Kernen	Technique

Les vérificateurs des comptes 2023 seront déterminés lors de l'assemblée générale 2023.

Délégués aux assemblées des délégués :

Chaque section dispose de deux délégués. Il s'agit du Président et d'un membre du comité, leur fonction dure deux ans.

Groupes professionnels suisse, représentants de la NE.SIA :

À la suite de la modification des statuts de la SIA suisse en 2014, les représentants des sections dans les groupes professionnels ne sont plus prévus. L'organe dirigeant de chaque groupe est le conseil du groupe professionnel.

Il n'y pas de représentants neuchâtelois dans les conseils des groupes professionnels.

Autres fonctions au sein de la SIA de membres neuchâtelois :

Nicolas Kosztics, Membre du Conseil d'honneur de la SIA

Mazal Chevallier, Membre de la commission SIA 118/262

Thomann Michel, Membre de la commission SIA 263

Erdjan Opan, Membre du conseil d'expert SIA énergie

Denis Clerc, Membre du conseil d'honneur du groupe architecture de la SIA (jusqu'aux élections du 23.09.2021)

Olivier Schneider, Membre de la commission SIA 104 pour les prestations et honoraires des ingénieurs forestiers

Olivier Schneider, Membre de la commission du règlement SIA 111/311 Modèle de prestations planification et conseil

Jan Philipp Robra, Vice-président de la commission SIA pour les normes environnementales et de développement durable (KNU)

Merci de bien vouloir signaler toute modification ou un éventuel oubli par rapport à cette liste.

Frédéric Porret, secrétaire de la section NE.SIA

## 10. Mémorandum des assemblées et membres comité NE.SIA

### 10.1 Mémorandum des assemblées NE.SIA

		Neuchâtel	Boudry	Val-de-Travers	Le Locle	La Chaux-de-Fonds	Ligerz/Glèresse (BE)
2006	Rénovation bibliothèque de la Ville Heure Bleue à La Chaux-de-Fonds					X	
2007	Ecomusée des Sources de l'Areuse Hôtel du Moulin à St-Sulpice			X			
2008	Complexe CMN-HEG de Crêt-Taconnet à Neuchâtel CPLN et café des Arts à Neuchâtel	X					
2009	Temple maçonnique, Loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds ABC La Chaux-de-Fonds					X	
2010	Centrale de chauffage à distance de Lignièrès Auberge de Commune, à Lignièrès	X					
2011	Présentation du projet Robosphère, La Chaux-de-Fonds Club 44, à La Chaux-de-Fonds					X	
2012	Fête pour les 175 ans de la SIA HE Arc, Espace de l'Europe à Neuchâtel	X					
2013	Présentation du projet d'Iles solaires sur le lac de NE Bateau de la société de navigation LNM, au port de NE	X					
2014	Visite du Musée militaire de Colombier Restaurant du Château à Colombier		X				
2015	Visite de l'ancien Manège à la Chaux-de-fonds. Restaurant du Mö					X	
2016	Visite de la Maison de l'Absinthe à Môtiers, cocktail dinatoire sur place			X			
2017	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2018	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2019	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2020	HUB Neuchâtel, Conférencier ; M. Laurent Guidetti sur le thème « climat et territoire », cocktail dinatoire sur place (restrictions pandémie).	X					
2021	HUB Neuchâtel, Conférencier ; M. Emery sur le thème « du bois et de la construction en Suisse », cocktail dinatoire sur place (restrictions pandémie).	X					
2022	Galerie de secours du tunnel de Ligerz Conférencier ; M. Matthias Neukomm pour commenter la visite de la galerie du tunnel autoroutier sous la conduite de M. Raphaël Paillard (chargé de sécurité, UT IX), cocktail dinatoire sur place.						X
2023	Musée des Beaux-arts du Locle (MBAL) Visite du chantier pour la sécurisation de l'ancienne carrière des Granges en vue de la réalisation du futur portail ouest du tunnel du Locle (avec présentation du projet du contournement par l'OFROU). Apéritif dînatoire et visite du bâtiment rénové de MBAL accompagnée par l'architecte Nicolas Fröhlich.				X		

## 10.2 Mémoire des membres comité NE.SIA

Le président est élu pour 2 ans, rééligible 1 fois. Les membres sont élus pour 2 ans, rééligibles 2 fois.

P = président, VP = vice-président, S = secrétaire, C = caissier, x = membre

	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Olivier Mauler	x																	
Cédric Bart	x	x																
Daniel Philippin	P	x	x															
Julien Dubois	VP	P	P	x														
Andreas Hufschmid	C	C	C	C	C													
Jean-Marc Angehrn	S	S	S	x	x													
Görge Blendermann	x	x	x															
Antonio Gallina	x	x	x	x	x	x												
Jacques L'Eplattenier	x	VP	VP	P	P	x												
Jérémie Crisinel		x	x	x	x	C	C											
Pierre Sandoz			x	x	x													
Nicolas Berner						x	x											
Jean-François Vullioud				S	S	S	S	S	x									
Quitterie Barthou				x	VP	P	P	x	x									
Stéphane Horni					x	x	VP	P	P	x								
Delphine Jeanneret-Gris						x	x	x	x	x	x							
Yannick Peter						x	x	x	x	x	x							
Christopher Pannett							x	x	x	x	x	x						
Rachel Nenavoh							x	C	C	C	C	C						
Pascal Chopard								x	S	S	S	S	x					
Jan Philipp Robra								x	VP	P	P	VP	x					
Sébastien Droz										x	x	P						
Fabio Sicurella										x	x	x	P	P	x	x	x	
Alexis Vienny											x	x	x	x	x	x	x	
Hyacinthe Litzler												x	C	C	C	C	C	x
Perrine Bedoy												x	x	x	x	x	x	
Frédéric Porret													x	x	x	S	S	S
Gilles Batista													VP	VP	P	P	x	
Corinne Maradan													S	S	x	x	x	VP
Mathieu Jeanneret-Gris														S	S			
Giona Preisig														x	VP	VP	P	P
Romain Sebrier																x	x	C
Laurent Demarta																		x
Kirsi Jacot																		x
Barnabé Devaux																		x
Gérard Meystre																		x